



Mission régionale d'autorité environnementale  
Centre-Val de Loire

## Relevé de décisions de la séance du 16 février 2018

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE  
Autres membres présents : Corinne LARRUE  
Michel BADAIRE  
François LEFORT

### I. Plans-programmes : décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés soumis à évaluation environnementale :

Néant

Liste des dossiers examinés non soumis à évaluation environnementale :

— Révision du zonage d'assainissement d'Oysonville (28)

### II. Plans-programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

### III. Plans-programmes : avis tacite sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Fera l'objet d'un avis tacite le dossier suivant :

—Elaboration du PLU de Guainville (28)

### IV. Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

— Autorisation unique loi sur l'eau de la nouvelle station d'épuration de Bourges (18)  
— Extension de l'unité de prod Biotechnologie labo SERVIER industrie à Gidy PC (45)  
— Réalisation d'un bâtiment logistique AREFIM (PC) à Artenay (45). *Michel Badaire s'est déporté pour ce dossier.*

### V. Projets : avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Fera l'objet d'un avis tacite le dossier suivant :

— AFAF de Paudy avec extension sur Sainte Lizaigne (36)

### VI. Délégations

Il est donné délégation au président de la MRAe pour statuer sur les dossiers suivants :

— Cas par cas révision du PLU de le Louroux (37)

Les décisions et avis sont mis en ligne sur le [site internet des MRAe](#).

Le Président de la MRAe Centre – Val de Loire,  
Président de séance

Étienne  
LEFEBVRE